



**U.F.R. des Sciences Humaines  
Département d'Histoire**

**ANNALES DES SUJETS**

**LICENCE 2<sup>ème</sup> ANNÉE**

**JANVIER 2022**

# SOMMAIRE

UE1 Fondamentale – Histoire Ancienne .....	p. 3
UE2 Fondamentale – Histoire Médiévale .....	p. 5
UE3 Méthodologie	
• Historiographie .....	p. 7
• Sciences Sociales .....	p. 8
UE4 Méthodologie	
• LV1 Anglais .....	p. 9
UE5 Ouverture	
• Découverte de l’Histoire .....	p. 14
• Approche du Monde Contemporain	
○ Histoire contemporaine .....	p. 15

# UE1 Fondamentale – Histoire Ancienne

Épreuve de 4h

---

## Sujet au choix

### Dissertation

« Sénat et sénateurs dans les derniers siècles de la République Romaine. »

OU

### Commentaire de texte

« Vous m’avez confié la direction de la guerre contre Jugurtha, décision dont la noblesse est furieuse. Réfléchissez, je vous prie : ne vaudrait-il pas mieux vous déjuger et prendre, dans ce bloc de la noblesse, pour lui donner cette charge ou telle autre semblable, un homme de souche ancienne, qui ait de nombreuses statues d’ancêtres, sans jamais avoir été soldat ? Dans une tâche de cette importance, il ignorerait tout, tremblerait, se démènerait, et irait enfin chercher dans le peuple quelqu’un pour lui apprendre son métier. Généralement, celui que vous avez choisi pour exercer le commandement suprême, essaie d’en trouver un autre qui lui commande à lui-même. J’en connais, citoyens, qui ont attendus d’être nommés consuls pour lire l’histoire de nos pères et les leçons militaires des Grecs, faisant ainsi tout à rebours ; sans doute on exerce une magistrature, après y avoir été appelé ; mais en fait, il faut, d’abord, par une action continue, s’y être préparé.

Maintenant, citoyens, à ces hommes pleins de superbe, comparez l’homme nouveau que je suis. Ce qu’ils ont appris par ouï-dire ou par des lectures, je l’ai vu, moi, ou bien je l’ai fait ; ce qu’ils savent par des livres, je le sais, moi, par mes campagnes. À vous de me dire ce qui vaut mieux, les actes ou les paroles. Ils méprisent ma basse origine, je méprise leur lâcheté ; on m’objecte, à moi, un accident du hasard, d’eux leur malhonnêteté. Sans doute, la nature est une, elle est la même pour tous ; mais le plus brave est le mieux né. Et si l’on pouvait demander aux ancêtres d’Albinus ou de Bestia qui, d’eux ou de moi, ils préféreraient avoir pour descendants, quelle serait, à votre avis, leur réponse ? Il voudraient avoir pour fils le plus honnête. S’ils ont raison de me mépriser, qu’ils méprisent aussi leurs ancêtres, devenus, comme moi, nobles par leur courage ! Ils m’envient l’honneur que vous m’avez fait ; qu’ils envient donc ma peine, ma probité, les dangers que j’ai courus, puisque c’est par ces moyens que j’ai obtenu cet honneur. Mais, pourris d’orgueil, ils vivent comme s’ils méprisaient les dignités que vous conférez, et, en même temps, il les briguent, comme si leur conduite était honorable. Certes, leur erreur est grande à vouloir obtenir deux résultats incompatibles, les plaisirs de la paresse et les récompenses de la vertu. Leurs discours, devant nous ou devant le Sénat, sont pleins des éloges de leurs ancêtres ; ils pensent que le rappel de ces grandes actions ajoutera à leur propre illustration. Grave erreur : plus la vie de ceux-là a eu d’éclat, plus la lâcheté de ceux-ci est honteuse. Oui, oui, il en est ainsi : la gloire des ancêtres jette sur leurs descendants une vive lumière ; elle ne laisse dans l’ombre ni les vertus, ni les crimes.

Je n'ai points d'ancêtres, je le confesse, citoyens, mais ce qui vaut mieux, je peux parler de ce que j'ai fait. Et vous voyez là toute leur injustice : ils se targuent de mérites qui ne sont pas les leurs, et me refusent celui que je dois à moi seul, probablement parce que je n'ai pas de statues d'ancêtres et que nul des miens n'a été noble avant moi. Mais ne vaut-il pas mieux créer soi-même sa noblesse que d'avilir celle qu'on a reçue ? [...]

Mon langage est sans art : c'est peu de chose. Le mérite se suffit à lui-même. Ils ont, eux, besoin d'être habiles, pour voiler leurs turpitudes sous de grands mots. Je n'ai pas appris les lettres grecques ; il ne me plaisait guère de m'en instruire, du moment où je ne voyais pas ceux qui les enseignaient se perfectionner de vertu. Mais ce qui a pour l'État plus d'intérêt, cela, je le sais : frapper l'ennemi, tenir un poste militaire, craindre uniquement la mauvaise réputation, accepter également l'hiver et l'été, dormir sur la terre, supporter en même temps le dénuement et la peine. Telles sont les règles que je donnerai à mes soldats ; je ne les tiendrais pas serrés, étant moi-même bien à mon aise ; je n'édifierai pas ma gloire sur leurs fatigues. C'est ainsi qu'on commande dans l'intérêt de tous, ainsi qu'on commande à des citoyens. En effet, vivre dans la mollesse et soumettre son armée à une dure discipline, c'est être un maître, non un général. Par les moyens que je viens de dire et d'autres semblables, vos ancêtres ont couvert de gloire eux et le pays.

C'est sur la mémoire de ces grands hommes que s'appuient les nobles aujourd'hui, si différents d'eux comme caractère, si pleins de dédain pour nous qui cherchons à les imiter ; ils réclament toutes les dignités, non qu'ils les méritent, mais comme un bien qui leur est dû. Grave erreur de leur orgueil extrême. Leurs ancêtres leur ont laissé tout ce qu'ils pouvaient leur transmettre : argent, statues, glorieux souvenirs ; ils ne leur ont pas laissé leur vertu : c'était impossible, la vertu étant la seule chose qui ne se donne ni se reçoive. »

SALLUSTE, *Jugurtha*, 85.

# UE2 Fondamentale – Histoire Médiévale

Épreuve de 4h

---

## Sujet au choix

### Dissertation

Clergé séculier et société en France, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle

### OU

### Commentaire de documents

#### Louis VI s'empare d'un château de Thomas de Marles

Thomas de Marles avait commis de tous côtés de si grands forfaits que les archevêques et évêques avisèrent le roi : portant devant lui les plaintes de leurs églises, ils déclarèrent qu'ils cesseraient le service divin dans son royaume si ce souverain ne châtiât pas le coupable. [...] [Thomas de Marle fait assassiner Gauthier, archidiacre de Laon].

Les nouvelles de ces crimes, et d'autres semblables, accompagnées de grands cris de douleur de la part des églises, assaillaient les oreilles du roi, et celui-ci, pendant le carême de l'année qui suivit l'assassinat de l'archidiacre<sup>1</sup>, ayant assemblé son ost pour marcher contre Thomas, vint attaquer les lieux fortifiés que celui-ci avait construits sur des domaines de l'abbaye Saint-Jean de Laon. Mais ce ne fut pas de grand cœur que les citoyens de l'ordre équestre<sup>2</sup> vinrent aider le roi ; ils furent peu nombreux au total, tandis que la troupe des hommes légèrement armés était vraiment énorme. Apprenant que tous ces gens étaient rassemblés contre lui, Thomas ne fit qu'en rire, bien qu'il se trouvât toujours cloué sur son lit<sup>3</sup>. Il fut sommé par le roi d'avoir à détruire ses châteaux illégaux<sup>4</sup>, mais il ne répondit que par un honteux mépris ; d'autre part beaucoup de ses proches lui offrirent leur aide, mais il s'en moqua. Alors l'archevêque et les évêques firent dresser une tribune, convoquèrent la masse des fidèles<sup>5</sup> et leur adressèrent à ce propos leurs instructions, leur accordèrent l'absolution de leurs péchés et leur ordonnèrent, à titre de pénitence et en leur assurant que leurs âmes seraient sauvées, d'aller attaquer le château fameux que l'on nomme Crécy<sup>6</sup>. Et les voici qui passent à l'attaque avec une étonnante audace. Or cette forteresse était d'une puissance inaccoutumée, en sorte que tout leur effort apparaissait à beaucoup de gens comme parfaitement ridicule. Les occupants pourvoyant donc à leur propre défense, le roi n'en prit pas moins possession du premier retranchement. Il s'avança de là jusqu'à la porte du château, et somma les habitants de le lui livrer. Ceux-ci refusèrent ; alors

---

<sup>1</sup> 1115.

<sup>2</sup> *equestris*

<sup>3</sup> Il a été blessé lors d'une bataille contre les troupes de sa belle-mère.

<sup>4</sup> *adulterina castella*

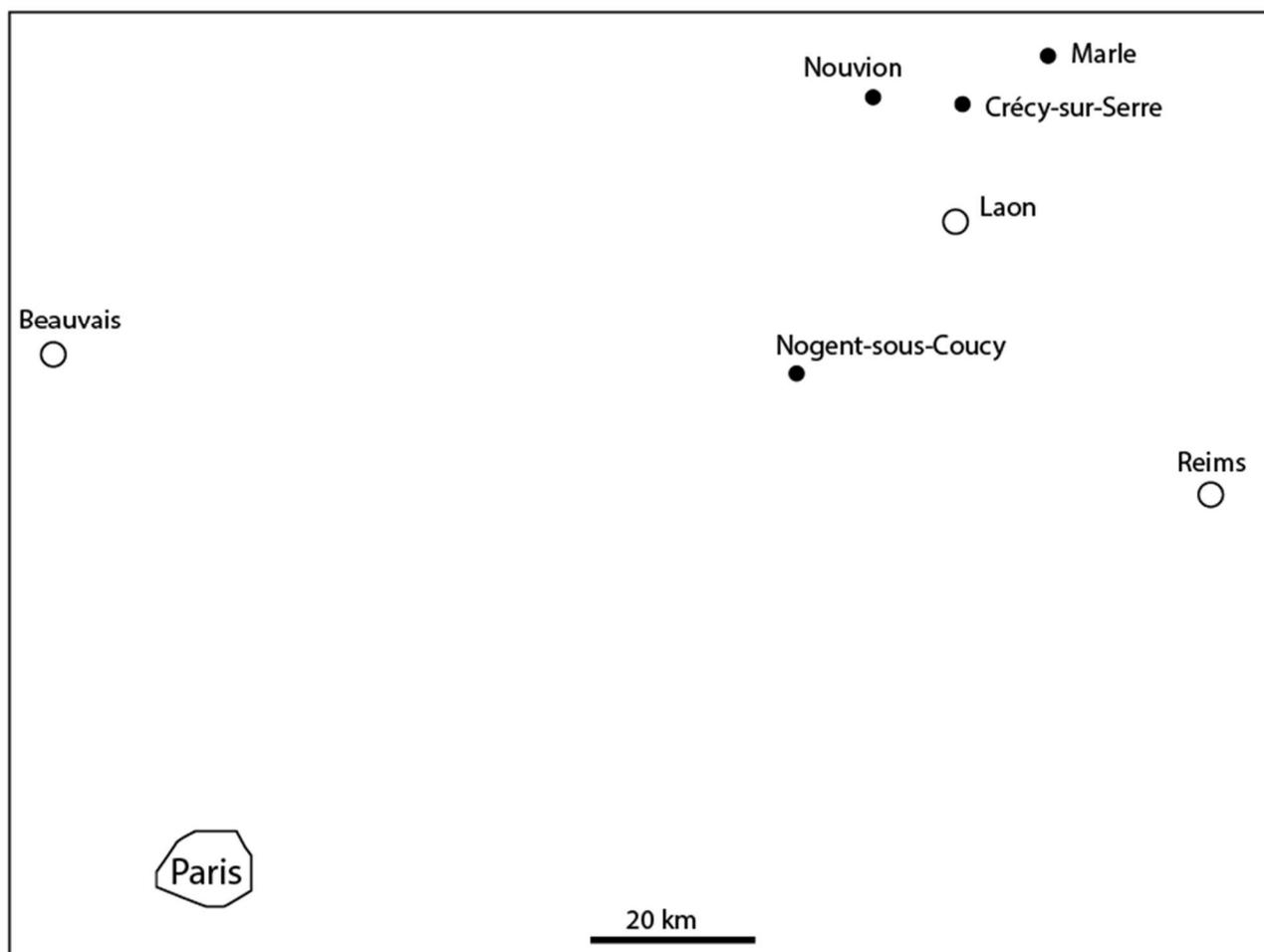
<sup>5</sup> Vraisemblablement l'archevêque Raoul de Reims, au concile de Beauvais, fin 1114.

<sup>6</sup> Crécy-sur-Serre.

le souverain, étendant la main, jura qu'il jeûnerait jusqu'à ce que la place fût emportée. À vrai dire, ce jour-là il différa l'assaut, mais le lendemain il reparaît et s'arme, bien que presque aucun des chevaliers<sup>7</sup> ne consente à s'armer en même temps que lui. Le roi les accusa de trahison manifeste, puis, ayant regroupé les gens de pied, il fut le premier à se hisser sur l'enceinte et à tenter de gagner l'intérieur. Aussitôt on pénétra dans la place, on y découvrit une énorme abondance de vivres, les défenseurs sont capturés, et l'on détruit la forteresse.

Non loin de là, Thomas avait établi une autre place forte au lieu appelé Nouvion ; les clés en furent portées au roi, et les habitants prirent la fuite. Pour ce qui est de Crécy, quelques-uns des prisonniers furent pendus afin d'inculquer la terreur à ceux qui se défendraient ; d'autres furent tués d'autre manière. Quant aux assaillants, ils ne perdirent, je crois, personne, à part un chevalier. Thomas, lui, s'abritait dans Marle ; il offrit au roi et à ses gens une indemnité pécuniaire, il répara vis-à-vis des églises les dommages qu'il leur avait causés, et c'est ainsi qu'il fut réadmis, là à la paix, ici à la communion ecclésiastique. Cet homme, de tous le plus orgueilleux et le plus inique, fut donc châtié par le bras des plus pauvres, que si souvent il avait châtiés et méprisés.

GUIBERT DE NOGENT, *De vita sua*, III, 14.<sup>8</sup>



<sup>7</sup> *milites*

<sup>8</sup> Guibert a été abbé de Nogent-sous-Coucy de 1104 à 1125 ; le troisième livre de son *De vita sua* (autobiographie), est consacré à l'histoire politique et religieuse locale, avec notamment le récit de la commune de Laon.

# UE3 Méthodologie – Historiographie

Épreuve de 2h

---

## QUESTIONS (8 points)

Vous répondrez de façon concise aux huit questions suivantes :

1. Citez une œuvre historiographique marquante du XVIII<sup>e</sup> siècle.
2. Comment s'intitule l'ouvrage le plus célèbre de Fustel de Coulanges ?
3. De quelle période historique Theodor Mommsen était-il spécialiste ?
4. Qui a accusé Ranke de pratiquer une « objectivité d'eunuque » ?
5. Dans quel but l'École pratique des Hautes études a-t-elle été fondée ?
6. Avec quelles disciplines les fondateurs des *Annales* entretenaient-ils un dialogue privilégié ?
7. Quel historien a donné, dans les années 1960, une définition précise de l'histoire des mentalités ?
8. Autour de quels thèmes Michel Foucault et les historiens se sont-ils rencontrés ?

## REDACTION (12 points)

*Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets :*

**Sujet 1 :** Tout est-il obsolète dans l'enseignement méthodologique des érudits français et allemands du XIX<sup>e</sup> siècle ?

**OU**

**Sujet 2 :** À la lumière de vos connaissances sur les rapports entre l'histoire et les autres sciences humaines au XX<sup>e</sup> siècle, jugez-vous la pratique de l'interdisciplinarité féconde pour la science historique ?

# UE3 Méthodologie – Sciences Sociales

Épreuve de 2h

---

Vous répondrez aux questions suivantes :

1. Qu'est-ce qui différencie les sociétés de castes, les sociétés d'ordres et les sociétés de classes ? Quels sont leurs points communs ? (10 points)
2. En quoi la jeunesse constitue-t-elle un groupe intermédiaire ? (5 points)
3. Montrez, à l'aide d'exemples tirés de la littérature sociologique, historique et anthropologique, en quoi il y a ritualisation des conflits et de leurs modes de résolution. (5 points)

# UE4 Méthodologie – LV1 Anglais

Épreuve de 2h

---

## SUJET: THE NEW DEAL

- 1 A larger proportion of Americans have lost their jobs during this pandemic than at any time since the Great Depression. In the UK, unemployment increased to 2.1 million in April, and economists expect millions more people to become unemployed once the furlough scheme ends. The current, acute crisis in unemployment is likely to become a chronic condition that, even if it waxes and wanes, will not  
5 remedy itself. Like the Great Depression, it demands intervention not only to resume trade and employment, but also to preserve the institutions we cherish.

- The virus will not simply evaporate; many of the jobs that used to exist have already gone, and more will go still. We will have to feel our way to reviving industries in a world altered by fear of contagion.  
10 People will want to avoid human contact to a greater degree than ever before, accelerating existing trends toward greater automation and socially distanced work. Economic busts generally foster market consolidation, as bigger operators weather a storm that swamps smaller enterprises. These effects have an inequitable impact, hurting the poor far more than the rich, demonstrating the cruel effects of inept or inactive governments. For all the clamour that the economy is in peril, what remains of democracy  
15 is in far greater danger of perishing from this new depression without some form of new New Deal.

- The United States tried denial as its first response to the Great Depression of the early 20th century. In 1929, President Herbert Hoover said: “Any lack of confidence in the economic future or the basic strength of business in the United States is foolish.” When his scolding failed, Hoover insisted that  
20 government could do nothing to alleviate the crisis. “Economic depression can not be cured by legislative action or executive pronouncement,” he said.

- Soaring unemployment finally provoked political action. Hoover allowed a federal public works programme that provided, he noted with satisfaction, sustenance to some 700,000 Americans and their  
25 families; at the time, about seven million remained unemployed. Hoover ran for re-election in 1932, claiming his policies had ended the depression and urging voters to be grateful to him: “Let’s be thankful for the presence in Washington of a Republican administration.” He pledged a balanced budget, higher tariffs and tighter monetary policy. Unpersuaded, voters chose Franklin D Roosevelt.

- 30 Roosevelt promised public works and jobs, labour rights, and a transition to more sustainable practices of production. He acknowledged that he, too, would like a balanced budget – once the nation had spent the necessary amount to end the depression. He espoused “the philosophy of social justice”, rejecting “trickle down” prosperity.

- Taking office in March 1933, with more than ten million unemployed, Roosevelt and Democratic  
35 majorities in Congress delivered looser monetary policy, price support for agriculture, union rights and billions of dollars for public works and employment. Economic recovery began immediately and continued thereafter, with rapid growth that nevertheless took years to make up ground lost during the Hoover years.

40

It took several tries to get the jobs programme going. First, the Roosevelt administration bankrolled projects to be managed at the local level. But major works required advance planning, and by the end of summer 1933, only 250,000 Americans had jobs on such projects. Some smaller works did get under way, but letting local governments run them meant there were inequities in working conditions and wages, along with varying degrees of managerial competence.

Eventually the Roosevelt administration decided to hire workers itself, on projects of all kinds in all states and territories. Mandating eight-hour days and 40-hour weeks, calibrating wages to assure a decent standard of living, and barring child labour, the public works programmes set national expectations for working conditions. Racial discrimination on the works was prohibited first by rule and then by law; the public works programmes gave black Americans unprecedented economic opportunities, even in an age of continued segregation.

Mostly, the workers were builders. They installed or improved more than half a million miles of roads. They built schools, parks, libraries, post offices, seaports and airports; bridges and hydroelectric dams; stadiums and theatres and — humble but vital — sidewalks. They brought power — electrical, to be sure, but with it political and symbolic — to people and parts of the country that never had it before.

Even with three to four million workers at once on its payroll, Roosevelt's New Deal was still too small: as many more citizens remained unemployed. To dispel the depression, the New Deal should have grown bigger, sooner. Washington remained fearful of spending the necessary sums until after the war. But economic recovery was not the New Deal's only aim.

The depression had brought self-government into global disrepute. The apparent incapacity or unwillingness of elected officials eroded faith in representative government and emboldened dictators. Roosevelt wanted the New Deal public works programmes to prove that democracy worked, and for everyone.

Perhaps no part of the New Deal reflected this commitment so well as the programmes for artists, musicians, and writers — cheap, compared to construction, but without them the construction would have had less meaning. The New Deal was the biggest peacetime expression of national purpose in American history. New Deal art reflected this notion. Writers and artists documented the memories of formerly enslaved people, the music of rural folks and the lives of workers in factory and field, and by making art out of them acknowledged their importance.

We can learn from New Dealers' commitment to providing people not only with a social safety net but with jobs to lift them out of unemployment. We might also take as a model the New Deal programme of public works that modernised the economy and adapted it to the world that was then new; advocates for a global "green new deal" have long contended that we need a new infrastructure to prepare ourselves for a more sustainable way of life.

We might also learn from the New Deal's deficiencies. We should be bold, going bigger sooner and erring on the side of too much rather than too little, and uncompromising in seeking equity. And we should remember that the purpose of a jobs programme is not only to provide economic stimulus, but also the dignity of work at a decent wage under good conditions to all who can do it, and moreover to remind us that, should enough of us choose it, we can prove that democracy works.

### VOCABULARY FROM THE TEXT

A. Find in the text (l. 1 to l.29 ONLY) the English equivalents of the following French words (/10)

1. Croître et décroître (2 verbes)
2. submerger
3. reconnaissant (différent de *thankful*)
4. Aigu ; grave
5. apaiser; soulager
6. qui s'envole ; qui monte en flèche
7. modifier
8. promouvoir; encourager
9. réprimande; remontrance
10. quantité

B. Fill in the blanks with the appropriate words from the text (/2)

1. The ..... refers to a temporary leave of employees due to special needs of a company or employer, which may be due to economic conditions of a specific employer or in society as a whole. During the Coronavirus crisis, in the UK and the USA among other countries, these workers were often paid 80% of their salaries.
2. The ..... theory is the theory that benefits given to people at the top of a system will eventually be passed on to people lower down the system.

### QUESTIONS ABOUT THE TEXT (/14)

1. In addition to finance, industry, agriculture and major public works the New Deal had a tremendous impact on another sector. Which one ? Quote the text.
2. The journalist (=author of the article) thinks that the New Deal was excessively ambitious and bold. RIGHT / WRONG. QUOTE THE TEXT
3. Quote a sentence that illustrates the way the Covid-19 pandemic has quickened major changes in the workplace.
4. The current crisis severely threatens democracy. RIGHT / WRONG. QUOTE THE TEXT.
5. Discrimination of black people got worse during the New Deal period. RIGHT / WRONG. QUOTE THE TEXT.
6. President Hoover was fully aware of the extent of the crisis at the beginning of the Great Depression. RIGHT / WRONG. QUOTE THE TEXT.
7. Find a sentence illustrating that the New Deal set new standards for working conditions. RIGHT / WRONG. QUOTE THE TEXT.

### VERSION (/8)

Traduire en français le passage de la ligne 62 ('We can learn...') à la ligne 66 ('...sustainable way of life').

### VOCABULARY STUDIED IN CLASS (/7)

Match the English words with their French equivalents (ATTENTION : A un chiffre ne correspond qu'une lettre ; il y a plus de mots français proposés que de mots anglais):

1. Dole
  2. Eviction
  3. Foe
  4. Livestock
  5. Drought
  6. Shrewd
  7. Dumb
  8. Sensible
  9. Blunt
  10. Manslaughter
  11. Ominous
  12. Steady
  13. Widow
  14. Ragged
- A. Veuve B. Impoli ; grossier C. Bétail D. Perspicace E. Sensible F. Homicide G. Raisonnable H. Sociable I. Expulsion J. Indemnités de chômage K. Sécheresse L. Ennemi M. Inondation N. Constant ; régulier O. De mauvais augure ; inquiétant P. Stupide Q. Désespoir R. En lambeaux (vêtements) S. Brusque T. Cultures ; céréales

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.
----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----

## QCM (/8)

Attention : Bonne réponse: +1; pas de réponse: 0; mauvaise réponse: -1 ; Réponses sous la forme 1A / 2B / 3C...

1. What are you cooking? It smells .....Indian food.  
A. like B. as C. as if D. such as
2. After university I had a job ..... a waiter for 2 months.  
A. like B. as C. as if D. such as
3. Why do you talk to me .....I were a child?  
A. like B. as C. as if D. such as
4. As ..... as a picture  
A. ugly B. cold C. light D. pretty
5. As..... as gold  
A. bold B. good C. old D. strong
6. They give their children everything ..... they want.  
A. which B. 0 C.what D.who
7. Tell me ..... you want and I'll try to get it for you.  
A. what B. that C. which D. 0
8. Why do you blame me for everything ..... goes wrong?  
A. what B. that C. which D. 0

## THEM (/6)

1. Il nous a donné beaucoup de conseils qui se sont révélés très utiles.
2. Les amis que nous attendons sont presque toujours en retard.
3. C'est un ami sur qui on peut toujours compter.

## GRAMMAIRE (/3)

A. Transformez les phrases suivantes en énoncés passifs en commençant par l'élément souligné (et en gras).

1. Researchers are testing **the new vaccine**.
2. When will the postman deliver **the letters**?
3. She has always told **you** her secrets.

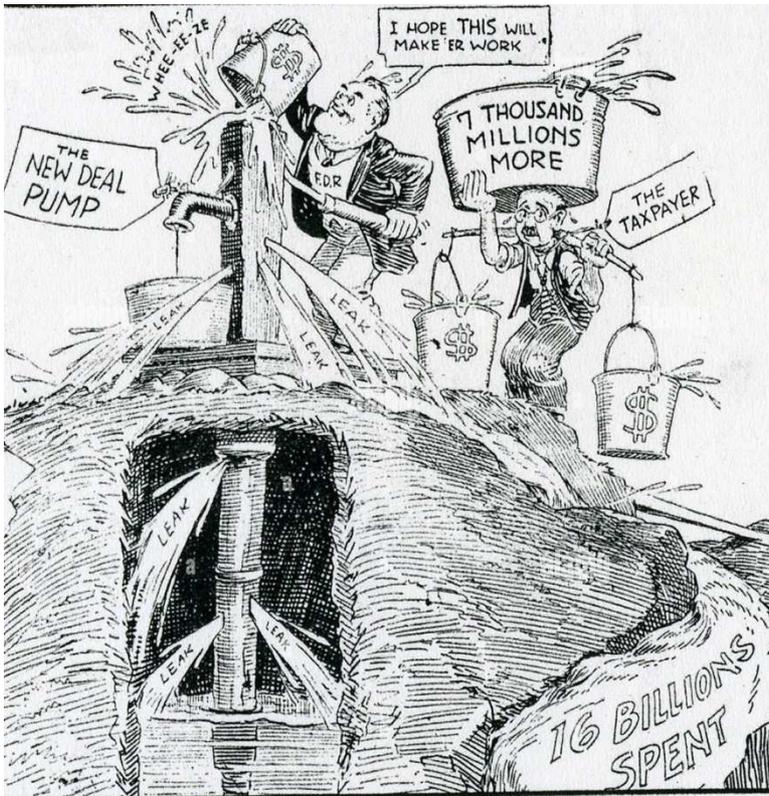
B. SIMPLE PAST (prétérit) : Put one of these verbs in each sentence: (/2)

buy – catch – cost – drink – fall – hurt – sell – spend – teach – throw – win

- Dan..... (1) down the stairs this morning and ..... (2) his leg.  
Jim .....(3) the ball to Sue, who .....(4) it.

**ESSAY (/30)**

Describe and analyze these two cartoons. Write at least 200 words.



# UE5 Ouverture – Découverte de l'Histoire

Épreuve de 2h

---

Les 2 sujets sont à traiter

## **SUJET 1 – Histoire ancienne**

Des guerres puniques au principat d'Auguste : la république en mutation

## **SUJET 2 – Histoire médiévale (H. MOUILLEBOUCHE)**

Nourriture et repas au Moyen Âge.

# UE5 Ouverture – Approche du Monde Contemporain

## Histoire Contemporaine

Épreuve de 4h

---

### Sujet au choix

#### Dissertation

Antifascisme et Nation en France (1934-1939)

#### OU

#### Commentaire de texte

Accord Matignon, 7 juin 1936.

« Les délégués de la Confédération générale de la production française et de la CGT se sont réunis sous la présidence de Monsieur le Président du Conseil, et ont conclu l'accord ciaprès, après arbitrage de Monsieur le Président du Conseil :

Article I. La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

Art. II. Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 et 5 ci-après :

Art. III. L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté d'opinion ainsi que les droits pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un Syndicat professionnel constitué en vertu du livre 3 du Code du travail.

Les employeurs s'engagent à ne pas prendre en considération le fait d'appartenir ou de ne pas appartenir à un Syndicat pour arrêter leurs décisions en ce qui concerne l'embauchage, la conduite ou la répartition du travail, les mesures de discipline ou de congédiement.

Si l'une des parties contractantes conteste le motif de congédiement d'un travailleur comme ayant été effectué en violation du droit syndical ci-dessus rappelé, les deux parties s'emploieront à reconnaître les faits et à apporter au cas litigieux une solution équitable. Cette intervention ne fait pas obstacle au droit pour les parties d'obtenir judiciairement réparation du préjudice causé.

L'exercice du droit syndical ne doit pas avoir pour conséquence des actes contraires aux lois.

Art. IV. Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936, seront du jour de la reprise du travail, rajusté suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés, le total des salaires de chaque établissement ne devant en aucun cas être augmenté de plus de 12 %. Les augmentations de salaires consenties depuis la date précitée seront imputées sur les rajustements ci-dessus définis. Toutefois, ces augmentations resteront acquises pour leur partie excédant lesdits rajustements.

Les négociations pour la fixation par contrat collectif de salaires minima par région et par catégorie qui vont s'engager immédiatement devront concerner en particulier le rajustement nécessaire des salaires

anormalement bas. La délégation patronale s'engage à procéder au rajustement nécessaire pour maintenir une relation normale entre les appointements des employés et les salaires.

Art. V. En dehors des cas particuliers, déjà réglés par la loi, dans chaque établissement employant plus de 10 ouvriers, après accord entre organisations syndicales ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux titulaires ou plusieurs délégués ouvriers (titulaires et suppléants), suivant l'importance de l'établissement. Ces délégués ont qualité pour présenter à la direction les réclamations individuelles qui n'auraient pas été directement satisfaites visant l'application des lois, décrets, règlements du Code du travail, des tarifs de salaires et des mesures d'hygiène et de sécurité.

Seront électeurs tous les ouvriers et ouvrières âgées de 18 ans, à condition d'avoir au moins trois mois de présence à l'établissement au moment de l'élection et de ne pas avoir été privés de leurs droits civiques.

Seront éligibles les électeurs définis ci-dessus, de nationalité française, âgés d'au moins 25 ans, travaillant dans l'établissement sans interruption depuis un an, sous réserve que cette durée de présence devra être abaissée si elle réduit à moins de cinq le nombre des éligibles. Les ouvriers tenant commerce de détail, de quelque nature que ce soit, soit par eux mêmes, soit par leur conjoint, ne sont pas éligibles.

Art. VI. La délégation patronale s'engage qu'il ne soit pris aucune sanction pour fait de grève.

Art. VII. La délégation confédérale ouvrière demandera aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que les directions des établissements auront accepté l'accord général intervenu, et dès que les pourparlers relatifs à son application auront été engagés entre les directions et le personnel des établissements. »